

## Conférence annuelle 2013, Bruxelles

### « Responsabilité, Transparence et Accès à l'information »

### Note relative à la soumission de résumés

#### Comité de programme

Le Comité de programme a pour mission de :

- Proposer des conseils utiles quant à la thématique du programme
- Promouvoir la soumission de résumés
- Mesurer la qualité et la pertinence des propositions soumises par rapport à la thématique du programme en fonction des critères d'appréciation
- Coordonner les différentes propositions en vue de mettre en place un programme cohérent
- Assurer la diversité des conférenciers retenus ainsi que l'équilibre dans la représentation des membres l'ICA

Les critères d'appréciation reposent sur les données figurant dans le formulaire de soumission, y compris dans le résumé.

Les critères suivants doivent **obligatoirement** être remplis :

- L'exposé proposé doit traiter de la thématique générale du programme ou aborder l'un ou plusieurs de ses différents aspects
- Le formulaire remis doit présenter un très bon niveau de qualité
- L'exposé doit également être pertinent par rapport aux besoins et aux intérêts des membres de l'ICA

Les propositions seront jugées en fonction de leur conformité aux critères suivants. Plus ils respecteront ces principes, meilleure sera leur notation :

- Le contenu de l'exposé est susceptible d'intéresser le monde plus général des archivistes et des *records managers*
- L'exposé porte sur les préoccupations des hauts dirigeants, conseillers en stratégie et hommes politiques, qui figurent parmi les parties prenantes d'un archivage performant
- L'exposé permettra de mettre en exergue et/ou de faire avancer les objectifs stratégiques de l'ICA
- L'exposé remplit et soutient les objectifs du Comité de programme (par exemple, grâce à un lien avec un organe ou un projet ICA)
- La proposition d'exposé ou de présentation en panel comporte des aspects particuliers ou novateurs

## Orateur(s)

- Les résumés peuvent correspondre à une intervention en individuel ou en panel.
- Les présentations en panel peuvent comporter de 2 à 3 intervenants.
- Dans le cas d'une présentation en panel, l'intervenant principal doit remplir seul le formulaire au nom du groupe et servir de contact unique vis-à-vis du Comité de programme.

## Détail de l'exposé/de la présentation en panel

Le programme va probablement comporter 3 séances, chacune d'une durée d'une heure et demie, celles-ci pouvant se répartir comme suit :

- Une séance d'ensemble avec plusieurs intervenants, tous abordant un seul thème cohérent
- Jusqu'à deux séances, chacune d'une longueur de 45 minutes et avec
  - ▶ 1 intervenant
  - ▶ 2 ou 3 intervenants regroupés en panel autour d'un thème commun (soit à leur propre demande via le processus de soumission, soit à la demande du Comité de programme)
  - ▶ 4 ou 5 intervenants, chacun présentant un bref poster ou communiqué d'actualisation ou de sensibilisation.

En envoyant la synthèse de sa proposition de communication, le candidat devra préciser l'option choisie en cochant la case correspondante. Le Comité de programme se réserve, cependant, le droit de proposer une autre variante, mieux adaptée au contenu et à ensemble du programme qui commence à prendre forme, après avoir reçu et évalué l'intégralité des propositions.

## Résumés

- Chaque résumé doit compter un maximum de 400 mots ; il est inutile donc d'y intégrer tableaux ou autres figures.
- Il doit présenter une brève esquisse du projet, des travaux, des recherches ou des réflexions que vous vous proposez de décrire et d'analyser, assortie d'indications relatives aux objectifs recherchés, aux résultats obtenus et aux conclusions tirées.
- Chaque résumé doit clairement indiquer le contenu de la présentation proposée (intervention individuelle ou panel).
- La pertinence du sujet choisi par rapport aux thèmes généraux du programme indiqués dans le projet de programme doit être clairement mise en évidence. Il s'agit ainsi de pouvoir préciser le contenu des séances dans le programme définitif et d'assurer la cohérence de ses différents éléments.
- Vous pourrez, le cas échéant, donner des précisions complémentaires quant à l'adéquation du sujet choisi par rapport aux thèmes retenus dans le programme en utilisant la cartouche réservée à cet effet.

## Langue

Il est impératif d'indiquer, dans votre proposition, la langue que vous avez choisie (français ou anglais) pour votre présentation. Les langues de travail de l'ICA sont le français et l'anglais. A la date de parution de cet appel à contributions, aucune traduction vers ou à partir d'une autre langue n'est prévue.

## Liens avec l'ICA

Si votre proposition a un lien quelconque avec l'un ou l'autre des organes ou des projets de l'ICA, vous êtes priés d'en informer le Comité de programme, un des buts de la Conférence annuelle étant de mettre en exergue les objectifs et les réalisations de l'organisation.

## Comment proposer une communication

Le formulaire doit être renvoyé à [crockett@ica.org](mailto:crockett@ica.org) avant le 22 février, dernier délai.